ART. 2 N° **DN627**

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N º DN627

présenté par

Mme Thillaye, M. Blanchet, M. Bru, M. Cubertafon, M. Lainé, Mme Lingemann et Mme Poueyto

ARTICLE 2

RAPPORT ANNEXÉ

Compléter l'alinéa 39 par les mots :

« dans une perspective de créer des champions européens et de renforcer notre BITDE ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement a pour objectif d'inscrire la politique d'innovation française dans une dimension européenne et de rappeler l'objectif du Président de la République de créer une BITDE.